

B.02 Les règles du classement de la FIDE

En vigueur depuis le 1er juillet 2014
Approuvé par l'Assemblée Générale de 1982, amendé par les Assemblées Générales de 1984 à 2012.

0 Introduction

Une partie jouée devant l'échiquier sera prise en compte pour le classement de la FIDE lorsqu'elle se déroule dans un tournoi homologué par la FIDE et qu'elle respecte les critères suivants.

- 0.1 Les règles qui suivent seront uniquement amendées par l'Assemblée Générale sur recommandation de la Commission d'Homologation (CH). De tels changements prendront effet le 1er juillet de l'année suivant la décision de l'Assemblée Générale. Pour les tournois, ces changements s'appliqueront pour ceux qui débutent à cette date ou ensuite.
- 0.2 Les tournois à prendre en compte pour le classement devront être préenregistrés par la fédération qui sera responsable de la transmission des résultats et des droits d'homologation. Le tournoi et son calendrier de jeu doit être homologué une semaine avant le début du tournoi. Le Président de la CH peut refuser d'homologuer un tournoi. Il peut également autoriser un tournoi à être pris en compte pour le classement, même s'il a été enregistré moins d'une semaine avant son début. Les tournois avec possibilités de normes doivent être homologués 30 jours à l'avance.
- 0.3 Tous les arbitres d'un tournoi comptabilisé pour le classement FIDE devront être licenciés, sinon le tournoi ne sera pas comptabilisé.
- 0.4 Les rapports de tournois pour toutes les manifestations officielles de la FIDE et continentales doivent être transmis et seront comptabilisés pour le classement. L'Arbitre Principal est responsable de la transmission des résultats.
- 0.5 La FIDE se réserve le droit de ne pas prendre en compte pour le classement un tournoi en particulier. L'organisateur du tournoi a le droit de faire appel auprès de la CH. Un tel appel doit être interjeté dans les 7 jours suivant la communication de la décision.

1 Cadence de Jeu

- 1.1 Pour qu'une partie soit prise en compte, chaque joueur doit disposer d'un délai de réflexion minimal pour jouer tous ses coups, en supposant que la partie se termine en 60 coups, comme suit :
Quand au moins un des joueurs du tournoi a un classement supérieur ou égal à 2200, chaque joueur doit disposer d'un minimum de 120 minutes.
Quand au moins un des joueurs du tournoi a un classement supérieur ou égal à 1600, chaque joueur doit disposer d'un minimum de 90 minutes.
Quand tous les joueurs du tournoi ont un classement inférieur à 1600, chaque joueur doit disposer d'un minimum de 60 minutes.
- 1.2 Les parties où tous les coups sont joués à une cadence plus rapide que celles décrites ci-dessus sont exclues de la liste.
- 1.3 Quand un certain nombre de coups est spécifié pour le premier contrôle de temps, il sera de 40 coups.

2 Règlements en vigueur

- 2.1 Le jeu doit se conformer aux Règles du Jeu d'Échecs de la FIDE.



3 Durée de jeu journalière

3.1 Il ne doit pas y avoir plus de 12 heures de jeu par jour. Ceci est calculé en se basant sur des parties de 60 coups, bien que les parties jouées avec incrément puissent durer plus longtemps.

4 Durée du tournoi

4.1 La durée des tournois n'excèdera pas 90 jours, sauf :

4.11 Les championnats dont la durée excédera 90 jours peuvent être homologués.

4.12 La CH peut approuver la prise en compte pour le classement de tournois durant plus de 90 jours.

4.13 Pour les tournois excédant 90 jours, des résultats partiels doivent être transmis mensuellement.

5 Parties non jouées

5.1 Qu'elles se produisent à cause d'un forfait ou pour toute autre raison, elles ne sont pas comptabilisées. Toute partie où les deux joueurs ont exécuté au moins un coup seront prises en compte pour le classement.

6 Composition du tournoi

6.1 Si un joueur non classé marque zéro point dans son premier tournoi, son résultat et celui de ses adversaires contre lui ne seront ignorés. Mais si le joueur non classé a déjà joué des parties prises en compte pour le classement, alors ce résultat sera inclus dans le calcul de son classement global.

6.2 Dans un tournoi toutes rondes, au moins un tiers des joueurs doit être classé.

6.21 Si le tournoi réunit moins de 10 joueurs, au moins 4 doivent être classés.

6.22 Dans un tournoi toutes rondes en aller-retour avec des joueurs non classés, il doit y avoir au moins 6 joueurs, dont 4 classés.

6.23 Les Championnats Nationaux joués en toutes rondes seront pris en compte si au moins 3 joueurs (ou 2 femmes dans les compétitions réservées aux féminines) y participant avaient un classement FIDE officiel avant le début du tournoi.

6.3 Dans un tournoi au Système Suisse ou par équipes:

6.31 Pour qu'une première performance d'un joueur non classé soit comptabilisée, il doit marquer au moins un demi-point.

6.32 Pour les joueurs classés, seules les parties contre des joueurs classés sont comptabilisées.

6.4 Dans le cas d'un tournoi toutes rondes où une ou plusieurs parties ne sont pas jouées, les résultats du tournoi doivent être transmis pour le classement commecomme s'il s'agissait d'un tournoi au Système Suisse.

6.5 Quand un match a lieu sur un nombre déterminé de parties, celles jouées après que l'un des deux joueurs a gagné le match ne seront pas prises en compte.

6.6 Les matches dans lesquels l'un des deux joueurs - ou les deux - n'est pas classé ne seront pas pris en compte.

7 Liste Officielle du Classement de la FIDE

- 7.1 Le premier jour de chaque mois, la CH préparera une liste intégrant les parties prises en compte durant la période de classement à la liste précédente. Cela sera fait en utilisant la formule du système de classement.
- 7.11 La période de classement (pour les nouveaux joueurs, voir 7.14) est la période pendant laquelle une certaine liste de classement est valable.
- 7.12 Les données suivantes, concernant chaque joueur dont le classement est d'au moins 1000 dans la liste en cours, seront consignées : Titre de la FIDE, Fédération, Classement en cours, Code FIDE, Nombre de parties prises en compte dans la période de classement, Date de naissance, Sexe et la valeur en cours de K pour le joueur.
- 7.13 Les tournois doivent être clos au moins 3 jours avant la date de parution de la prochaine liste ; les tournois se terminant à cette date ou plus tôt sont pris en compte sur cette liste. Les manifestations officielles de la FIDE sont prises en compte pour le classement même si elles se terminent la veille de la date de parution de la liste.
- 7.14 Le classement d'un nouveau joueur dans la liste ne sera publié que s'il répond aux critères suivants:
- 7.14a S'il est basé sur des résultats obtenus conformément au point 6.2, un minimum de 5 parties
 - 7.14b S'il est basé sur des résultats obtenus conformément au point 6.3, un minimum de 5 parties jouées contre des adversaires classés.
 - 7.14c La condition d'un minimum de 5 parties n'est pas nécessairement à remplir lors d'un seul tournoi. Les résultats d'autres tournois joués lors de périodes de classement consécutives, totalisant au plus 26 mois, sont regroupées pour obtenir le classement initial.
 - 7.14d Le classement est d'au moins 1000.
 - 7.14e Le classement est calculé en utilisant tous ses résultats comme s'ils avaient été joués en un seul tournoi (ceci n'est pas publié tant qu'il n'a pas joué au moins 5 parties) en utilisant toutes les données de classement disponibles.
- 7.2 Joueurs qui ne doivent pas être inclus dans la liste:
- 7.21 Les joueurs dont le classement passe en-dessous de 1000 sont listés dans la prochaine liste comme "déliés". Par la suite, ceux-ci seront traités de la même manière que n'importe quel autre joueur non classé.
 - 7.22 Les joueurs titrés non classés sont publiés dans une liste séparée, complétant la liste des joueurs classés.
 - 7.23 Les joueurs inactifs sont considérés comme classés avec leur classement le plus récemment publié pour des besoins de classement et de titres.
 - 7.23a On considère qu'un joueur devient inactif s'il ne joue aucune partie prise en compte pour le classement sur une période d'un an.
 - 7.23b Un joueur récupère son statut d'actif s'il joue au moins une partie comptant pour le classement lors d'une période et il figure alors sur la prochaine liste.

8 fonctionnement du Système de Classement de la FIDE

Le système de classement de la FIDE est un système numérique dans lequel les résultats exprimés en pourcentage sont convertis en écarts de classements et inversement. Sa fonction est de produire une information de mesure scientifique de la meilleure qualité statistique.

8.1 L'échelle de classement est arbitraire avec un intervalle de catégorie fixé à 200 points. Les tables qui suivent montrent la conversion du résultat en pourcentage 'p' en un écart de classement 'dp'. Pour un résultat égal à zéro ou 1.0, dp est nécessairement indéterminé, mais affiché à 800 pour fixer les idées. La seconde table montre la conversion d'un écart de classements 'D' en une probabilité de score 'PD' - 'H' pour le joueur le mieux classé et 'L' pour le joueur le moins bien classé. Ainsi, les deux tableaux sont en fait symétriques.

(a) La table de conversion du résultat en pourcentage, p, en écart de classements, d(P)

p	d(P)	p	d(P)	p	d(P)	p	d(P)	p	d(P)	p	d(P)
1.00	800	.83	273	.66	117	.49	-7	.32	-133	.15	-296
.99	677	.82	262	.65	110	.48	-14	.31	-141	.14	-309
.98	589	.81	251	.64	102	.47	-21	.30	-149	.13	-322
.97	538	.80	240	.63	95	.46	-29	.29	-158	.12	-336
.96	501	.79	230	.62	87	.45	-36	.28	-166	.11	-351
.95	470	.78	220	.61	80	.44	-43	.27	-175	.10	-366
.94	444	.77	211	.60	72	.43	-50	.26	-184	.09	-383
.93	422	.76	202	.59	65	.42	-57	.25	-193	.08	-401
.92	401	.75	193	.58	57	.41	-65	.24	-202	.07	-422
.91	383	.74	184	.57	50	.40	-72	.23	-211	.06	-444
.90	366	.73	175	.56	43	.39	-80	.22	-220	.05	-470
.89	351	.72	166	.55	36	.38	-87	.21	-230	.04	-501
.88	336	.71	158	.54	29	.37	-95	.20	-240	.03	-538
.87	322	.70	149	.53	21	.36	-102	.19	-251	.02	-589
.86	309	.69	141	.52	14	.35	-110	.18	-262	.01	-677
.85	296	.68	133	.51	7	.34	-117	.17	-273	.00	-800
.84	284	.67	125	.50	0	.33	-125	.16	-284		

(b) Table de conversion d'un écart de classements, D, en une probabilité de score, PD, pour le joueur H le mieux classé et le joueur L le moins bien classé, respectivement.

D	PD		D	PD		D	PD		D	PD	
	H	L		Dif Clt	H		L	Dif Clt		H	L
0-3	.50	.50	92-98	.63	.37	198-206	.76	.24	345-357	.89	.11
4-10	.51	.49	99-106	.64	.36	207-215	.77	.23	358-374	.90	.10
11-17	.52	.48	107-113	.65	.35	216-225	.78	.22	375-391	.91	.09
18-25	.53	.47	114-121	.66	.34	226-235	.79	.21	392-411	.92	.08
26-32	.54	.46	122-129	.67	.33	236-245	.80	.20	412-432	.93	.07
33-39	.55	.45	130-137	.68	.32	246-256	.81	.19	433-456	.94	.06
40-46	.56	.44	138-145	.69	.31	257-267	.82	.18	457-484	.95	.05
47-53	.57	.43	146-153	.70	.30	268-278	.83	.17	485-517	.96	.04
54-61	.58	.42	154-162	.71	.29	279-290	.84	.16	518-559	.97	.03
62-68	.59	.41	163-170	.72	.28	291-302	.85	.15	560-619	.98	.02
69-76	.60	.40	171-179	.73	.27	303-315	.86	.14	620-735	.99	.01
77-83	.61	.39	180-188	.74	.26	316-328	.87	.13	> 735	1.0	.00
84-91	.62	.38	189-197	.75	.25	329-344	.88	.12			

8.2 Détermination du Classement 'Ru' dans une manifestation donnée, pour un joueur préalablement non classé.

8.21 Si un joueur non classé marque zéro point dans sa première manifestation prise en compte pour le classement, son score ne sera pas comptabilisé.

Tout d'abord, déterminer le classement moyen de sa compétition 'Rc'.

(a) Dans un tournoi au Système Suisse ou par équipes : c'est simplement le classement moyen de ses adversaires classés.

(b) Les résultats des joueurs classés et non classés dans un tournoi toutes rondes sont pris en compte. Pour les joueurs non classés, le classement moyen de la compétition 'Rc' est également la moyenne du tournoi 'Ra' déterminée comme suit :

(i) Déterminer le classement moyen des joueurs classés 'Rar'.

(ii) Déterminer p pour chacun des joueurs classés contre tous leurs adversaires. Déterminer ensuite dp pour chacun de ces joueurs. Puis, déterminer la moyenne de ces dp = 'dpa'.

(iii) 'n' étant le nombre d'adversaires. $Ra = Rar - dpa \times n/(n+1)$

8.22 S'il marque 50%, alors $Ru = Ra$.

8.23 S'il marque plus de 50%, alors $Ru = Ra + 20^1$ pour chaque demi-point marqué au-dessus de 50%.

8.24 S'il marque moins de 50% dans un tournoi au Système Suisse ou par équipes : $Ru = Rc + dp$.

8.25 S'il marque moins de 50% dans un tournoi toutes rondes : $Ru = Ra + dp \times n/(n+1)$

8.3 Le classement Rn qui sera publié pour un joueur précédemment non classé est alors déterminé comme si le nouveau joueur avait joué toutes ses parties jusqu'à présent en un tournoi. Le classement initial est calculé en utilisant le score total contre tous les adversaires. Il est arrondi à l'entier le plus proche. 0,5 est arrondi vers le haut.

8.4 Si un joueur non classé reçoit un classement publié avant qu'un tournoi dans lequel il a joué soit pris en compte pour le classement, alors il est pris en compte comme un joueur classé avec son classement actuel, mais dans le classement de ses adversaires, il est comptabilisé comme un joueur non classé.

8.5 Détermination de la variation de classement pour un joueur classé:

8.51 Pour chaque partie jouée contre un joueur classé, déterminer l'écart de classement entre le joueur et son adversaire, D.

8.52 Si l'adversaire est non classé, alors le classement est déterminé à la fin de la manifestation. Ceci ne s'applique qu'aux tournois toutes-rondes. Dans les autres tournois, les parties contre des adversaires non classés ne sont pas comptabilisées.

8.53 Les classements provisoires de joueurs non classés obtenus dans des tournois passés sont ignorés.

8.54 Un écart de classement de plus de 400 points sera comptabilisé pour les besoins du classement comme s'il s'agissait d'un écart de 400 points.

8.55 (a) Utiliser la table 8.1(b) pour déterminer la probabilité de résultat PD du joueur.

(b) $\Delta R = \text{score} - PD$. Pour chaque partie, le résultat est 1, 0,5 ou 0.

1 Cette définition complexe se simplifie quand on la remplace par la formule plus simple : $Ru = Ra + 20 \times (v-d)$ où v représente le nombre de victoires et d celui de défaites.



(c) $\sum \Delta R \times K$ = la variation de Classement pour un tournoi ou une période de classement.

8.56 K est le coefficient de développement.

K = 40 pour un nouveau joueur de la liste de classement jusqu'à ce qu'il ait terminé au moins 30 parties en compétitions.

K = 20 tant que le classement d'un joueur reste au-dessous de 2400.

K = 10 lorsque le classement publié du joueur a atteint 2400 ; il reste ensuite à ce niveau, même si le classement du joueur passe au-dessous de 2400.

K = 40 pour tout joueur jusqu'à son 18ème anniversaire, tant que son classement reste inférieur à 2300.

8.57 Rn^2 est arrondi à l'entier le plus proche, 0,5 est arrondi à 1 (que le changement soit négatif ou positif).

8.58 Détermination des classements dans un tournoi toutes rondes.

Lorsque des joueurs non classés participent, leur classement est déterminé par un processus itératif.

Ces nouveaux classements sont ensuite utilisés pour déterminer le changement de classement pour les joueurs classés.

Ensuite, le ΔR pour chacun des joueurs classés est déterminé pour chaque partie en utilisant Ru (nouveau) comme s'il s'agissait d'un classement officiel.

9 Procédures de rapport

9.1 L'Arbitre Principal d'un tournoi homologué FIDE doit fournir le rapport de tournoi (fichier TRF) dans les 7 jours suivant la fin du tournoi au responsable du Classement de la fédération où le tournoi a eu lieu. Le responsable du Classement sera en charge de la transmission du fichier TRF sur le Serveur de Classement de la FIDE au plus tard 30 jours après la fin du tournoi.

9.2 Les résultats de toutes les compétitions internationales doivent être transmis pour le classement à moins que les invitations originales indiquaient clairement que la manifestation n'était pas prise en compte pour le classement FIDE. L'arbitre principal doit également l'annoncer aux joueurs avant le début du tournoi.

9.3 Chaque fédération nationale désignera un officiel pour coordonner et expédier les éléments d'homologation et de classement. Ses nom et coordonnées doivent être fournies au secrétariat de la FIDE.

10 Surveillance du traitement du système de classement

10.1 L'une des fonctions du Congrès est d'établir les critères selon lesquels les titres et les classements de la FIDE sont décernés. La fonction du système de classement est de produire des informations de mesures scientifiques de la meilleure qualité statistique pour permettre au Congrès d'attribuer des titres équivalents pour des compétences de joueurs équivalentes. Ainsi, le système de classement doit être scientifiquement maintenu et ajusté de manière convenable à court et à long terme.

10.2 L'échelle de classement est arbitraire et ouverte. Ainsi, seuls les écarts de classements ont une signification statistique en termes de probabilité. Par conséquent, si la composition du champ de classement de la FIDE venait à changer, l'échelle de classement pourrait aller à la dérive du fait des progrès réels des joueurs. Son objectif fondamental est d'assurer l'intégrité du système de manière à ce que des classements de même valeur puissent représenter, d'année en année, la même qualité de jeu.

10.3 L'une des responsabilités de l'Administrateur du Système de Classement est de détecter toute dérive de l'échelle de classement.

2 $Rn = R_0 + \sum \Delta R \times K$ où R_0 est le classement initial du joueur. [NdT : cette formule s'écrivait encore récemment $Rn = R_0 + Kx(\sum \Delta W)$]



11 Les contraintes de l'Administrateur du Système de Classement de la FIDE

- 11.1 Une connaissance suffisante de la théorie des probabilités statistiques dans son application aux mesures des sciences physiques et comportementales.
- 11.2 Capacité à concevoir les contrôles préconisés en 12.3, à interpréter les résultats de ces contrôles et à recommander à la CH les mesures à prendre afin de préserver l'intégrité du système de classement.
- 11.3 Être en mesure de conseiller et d'assister toute fédération membre de la FIDE dans l'établissement d'un système de classement national.
- 11.4 Faire preuve d'un niveau d'objectivité comparable à celui d'un arbitre international.

12 commentaires sur le système de classement

- 12.1 La formule suivante donne une bonne approximation des tableaux 8.1a/b.
 $P = 1/(1 + 10^{-[D/400]})$. Toutefois, les tableaux sont utilisés tels quels.
- 12.2 Les tables 8.1a/b sont utilisées exactement comme elles sont décrites, aucune extrapolation n'est faite pour établir un troisième chiffre significatif.
- 12.3 K est utilisé comme influence stabilisatrice dans le système. Quand $K = 10$, le classement s'inverse en 70 parties environ, $K = 20$ c'est 35 parties ; $K = 30$, c'est 18 parties.
- 12.4 Le système a été conçu pour permettre aux joueurs de vérifier leur classement à tout moment.

13 Inclusion dans la liste de classement

- 13.1 Pour figurer dans la FRL ou dans les listes de classement Rapide/Blitz de la FIDE, un joueur doit être membre d'une fédération nationale d'échecs membre de la FIDE. La fédération ne doit pas être temporairement ou définitivement exclue d'adhésion.
- 13.2 Il est de la responsabilité de la fédération nationale d'informer la FIDE si des joueurs ne devaient plus être inclus dans la FRL.
- 13.3 Tout joueur exclu de l'une ou l'autre liste de classement car il n'est pas en mesure d'adhérer à une fédération nationale membre peut solliciter auprès de la FIDE une dérogation afin d'y être inclus.